



Rapport détaillé 2015-2016 sur
les activités et les dépenses du Secrétariat à l'énergie

Ministère du Développement économique et des Transports

3 mai 2016

Introduction

Le ministère du Développement économique et des Transports a élaboré le présent rapport en réponse à la motion adoptée par l'Assemblée législative le 5 novembre 2015 pour exiger du gouvernement du Nunavut qu'elle lui présente un rapport détaillé sur les activités et les dépenses du Secrétariat à l'énergie le premier jour de la session du printemps 2016.

Le Secrétariat, auparavant chapeauté par le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales, relève maintenant du ministère du Développement économique et des Transports (MDT) en 2013-2014.



Le Secrétariat à l'énergie est responsable de la mise en œuvre de l'*Ikummatit*, la stratégie énergétique du Nunavut, et s'emploie à répondre aux enjeux que soulève la dépendance du territoire aux importations de pétrole pour le chauffage, l'électricité et le transport. Il suit de près les dossiers relatifs à l'énergie, propose des solutions et des recommandations en lien avec les politiques énergétiques territoriales, et coordonne l'action du gouvernement du Nunavut en matière de stratégie énergétique.

Le Secrétariat coordonne également les politiques et les activités relatives à l'énergie et à l'atténuation des changements climatiques élaborées par les différents ministères, organismes et sociétés territoriales du GN ainsi que par les instances fédérales-provinciales-territoriales.

Priorités

Dans son plan d'activités 2015-2016, le MDT a établi plusieurs priorités pour le Secrétariat à l'énergie. Chacune d'elles est présentée ci-dessous et est accompagnée d'une brève description de son état d'avancement :

- Évaluer, en partenariat avec les municipalités et les autres intervenants, la possibilité de recourir à des systèmes d'énergie de substitution au Nunavut.

État d'avancement : En collaboration avec la Société d'habitation du Nunavut, le ministère évalue actuellement la faisabilité d'un projet d'installation de systèmes de chauffe-eau solaires sur des multiplex nouveaux ou existants.

- Participer à la Table régionale de la baie d'Hudson afin de continuer d'analyser et d'évaluer les options et les perspectives en matière d'énergie dans la région de Kivalliq.

Rapport détaillé 2015-2016 sur les activités et les dépenses du Secrétariat à l'énergie

État d'avancement : Une étude de délimitation de l'étendue a été menée et un examen des prochaines étapes est en cours. Dans le cadre de ce processus, le ministère réalisera des études de faisabilité approfondies et procédera à des examens environnementaux.

- À partir des résultats du Sommet sur l'industrie pétrolière et gazière, donner l'impulsion nécessaire à l'obtention d'un consensus sur une proposition d'évaluation environnementale stratégique destinée à résoudre les questions liées à l'exploration et à la mise en valeur des ressources pétrolières.

État d'avancement : Le rapport du Sommet sur l'industrie pétrolière et gazière a été présenté à l'Assemblée législative. Le ministère mettra sur pied un groupe de travail chargé de faire le suivi des questions pétrolières et gazières et d'apporter un soutien aux intervenants.

Projets

Les projets menés par le Secrétariat en 2015-2016 découlent de l'entente de financement annuel de 50 000 \$ conclue avec l'Arctic Energy Alliance (AEA), un organisme à but non lucratif dont le mandat consiste à aider les municipalités, les consommateurs, les producteurs, les organismes de réglementation et les décideurs à réduire les coûts et les répercussions sur l'environnement de l'énergie et des services publics. La majeure partie de ces fonds (et des fonds inutilisés de l'année précédente) ont servi à financer des vérifications de la consommation d'énergie à Iqaluit, Rankin Inlet et Cambridge Bay.

Les vérifications de la consommation d'énergie sont réalisées par des spécialistes en gestion de l'énergie certifiés par Ressources naturelles Canada, qui examinent les appareils électroménagers du bâtiment, ainsi que ses systèmes de chauffage et son enveloppe. Le bâtiment est ensuite noté sur une échelle numérique, et son propriétaire reçoit un rapport contenant des recommandations en matière d'efficacité énergétique.

En février 2015, l'AEA a réalisé 10 vérifications pour des propriétaires privés à Iqaluit. Les spécialistes en gestion de l'énergie ont également évalué un projet de systèmes d'énergie solaire pour l'aréna des Jeux d'hiver de l'Arctique et organisé une séance d'information communautaire sur l'énergie. Le coût total de ces travaux s'est élevé à 36 000 dollars.

En octobre 2015, l'AEA a réalisé à Rankin Inlet 10 vérifications pour des propriétaires privés et deux pour le hameau. Les spécialistes en gestion de l'énergie ont également organisé une soirée d'information communautaire sur l'énergie. Le coût total de ces travaux s'est élevé à 25 000 \$.

En février 2016, l'AEA a réalisé à Cambridge Bay 10 vérifications pour des propriétaires privés ainsi que deux dans des logements sociaux en collaboration avec la Société d'habitation du Nunavut. Elle a également prévu de travailler avec l'organisme fédéral Savoir polaire Canada en vue de procéder à une vérification de la consommation d'énergie des installations de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique. Une séance d'information communautaire sur l'énergie a également été organisée. Le coût total de ces travaux s'est élevé à 25 000 \$.

Rapport détaillé 2015-2016 sur les activités et les dépenses du Secrétariat à l'énergie

Outre la réalisation de vérifications de la consommation d'énergie, l'AEA a également examiné la faisabilité d'un projet d'installation de systèmes de chauffe-eau solaires sur des bâtiments abritant plusieurs logements de la Société d'habitation du Nunavut (SHN).

Politiques

En 2015-2016, le Secrétariat à l'énergie a représenté le gouvernement du Nunavut lors de plusieurs rencontres de discussion fédérales-provinciales-territoriales (FPT). Parmi celles-ci, mentionnons la Conférence des ministres de l'énergie et des mines (CMEM), la rencontre du Conseil de la fédération sur la Stratégie canadienne de l'énergie (SCE) ainsi que la Table régionale de la baie d'Hudson. Le Secrétariat a également travaillé sur divers dossiers à mesure qu'ils se présentaient.

La CMEM de 2015 s'est tenue du 19 au 21 juillet à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Le Secrétariat a représenté le gouvernement du Nunavut dans plusieurs groupes de travail mis sur pied en vue de la Conférence, dont le Groupe de travail sur les technologies énergétiques, le Groupe de travail sur l'efficacité énergétique et le Groupe de travail sur les ressources pétrolières et gazières. Un membre du Secrétariat a également accompagné et conseillé la ministre Eil-Kanayuk lors de la CMEM.

La Stratégie canadienne de l'énergie, publiée le 17 juillet 2015, fixe quatre grandes priorités : l'efficacité énergétique, l'acheminement de l'énergie, les changements climatiques et la transition vers une économie faible en carbone, et la technologie et l'innovation. Le Secrétariat à l'énergie a joué un rôle actif aussi bien dans l'élaboration que dans la mise en œuvre de cette stratégie. Il a notamment pris part au groupe de travail pancanadien visant à réduire l'utilisation du diesel pour la production d'électricité dans les localités éloignées.

Durant toute l'année 2015, le Secrétariat à l'énergie a représenté le gouvernement du Nunavut à la Table régionale de la baie d'Hudson en participant aux travaux du groupe de travail qui se penchait sur les diverses options énergétiques et dont le rôle était d'examiner la faisabilité d'un projet de ligne de transport entre le nord du Manitoba et la région de Kivalliq. À cet égard, il a dirigé l'étude de délimitation de l'étendue du concept en partenariat avec la Société d'énergie Qulliq et le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales.

En plus de son travail intergouvernemental, le Secrétariat à l'énergie a planché sur plusieurs dossiers politiques cette année. Il a notamment prodigué des conseils sur la tarification du carbone, contribué à l'examen de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures* mené par le gouvernement du Canada, et évalué la faisabilité de plusieurs projets d'énergie renouvelable.

Dépenses

Tel que mentionné dans le plan d'activités 2015-2016 du MDT, le budget de fonctionnement annuel du Secrétariat s'est élevé à 697 000 \$ et a été réparti comme suit : 515 000 \$ pour la rémunération et les avantages sociaux et 182 000 \$ pour les autres dépenses.

Rapport détaillé 2015-2016 sur les activités et les dépenses du Secrétariat à l'énergie

En 2015-2016, en plus de la rémunération et des avantages sociaux, le Secrétariat a engagé les dépenses suivantes :

Déplacements et transport	27 468 \$
Entente avec l'Arctic Energy Alliance	50 000 \$
Achats de services	2 618 \$
Frais, matériel, équipement	2 017 \$
Total	82 103 \$

Composition du personnel

Au total, le Secrétariat compte quatre postes : un directeur du Secrétariat à l'énergie; un conseiller principal en matière de politiques, un analyste en matière de ressources énergétiques et un coordonnateur de la sensibilisation du public.

Au cours de l'exercice 2015-2016, il disposait d'un analyste en matière de ressources énergétiques et d'un conseiller principal en matière de politiques.

Prochaines étapes

Durant l'exercice 2016-2017, le Secrétariat à l'énergie continuera de participer à la mise en œuvre de la SCE et à la planification de la CMEM de 2016. À cet égard, il prendra part aux discussions portant sur la fusion des deux rencontres de discussion FPT. Dans le cadre des engagements pris lors de la récente Réunion des premiers ministres au sujet de l'élaboration d'une stratégie sur les changements climatiques, il fournira une aide précieuse sur les options et les stratégies d'atténuation des changements climatiques.

Le Secrétariat à l'énergie poursuivra également son partenariat avec l'Arctic Energy Alliance. Bien qu'aucun plan de travail n'ait encore été établi, ce partenariat devrait comprendre les projets suivants : poursuite des vérifications de la consommation d'énergie dans l'ensemble du territoire, évaluation de projets d'énergie solaire dans certaines localités et élaboration de lignes directrices sur la construction de bâtiments écoénergétiques.

Les données recueillies lors des vérifications de la consommation d'énergie seront analysées et pourraient être utilisées pour étudier la faisabilité d'un programme de mesures incitatives ciblées pour l'amélioration de l'efficacité énergétique. Même si le gouvernement du Nunavut n'offre actuellement aucune aide de ce type aux propriétaires et aux entreprises, la situation pourrait changer compte tenu de son soutien à la Stratégie canadienne de l'énergie et à l'éventuelle stratégie nationale sur les changements climatiques.

En ce qui concerne les projets à plus long terme, le MDT s'est engagé dans son plan d'activités 2016-2017 à entamer un examen de l'*Ikummatiit* et à lancer des consultations en vue de réviser la stratégie énergétique du gouvernement dès 2018-2019.